

# OFFRE DE VSC

INTITULE DU VOLONTARIAT	<p><b>Volontaire pour la gestion de la réserve naturelle nationale des Terres australes françaises H/F</b></p> <p><b>Participation aux inventaires/suivis de la flore et des habitats, ainsi qu'à la lutte contre les espèces exotiques végétales (Crozet, Kerguelen, Amsterdam)</b></p> <p><i>1 volontariat à pourvoir sur les îles Kerguelen</i>  <i>1 volontariat à pourvoir sur l'archipel Crozet</i>  <i>1 volontariat à pourvoir sur l'île Amsterdam</i></p>
CATÉGORIE	NA
STATUT	Volontaire de service civique (VSC) (loi du 10/03/2010) / Aucune limite d'âge pour candidater (18 ans min.)
DIRECTION	Direction de l'environnement
LOCALISATION	<b>Ile de la Possession (Archipel Crozet)</b> <b>Îles Kerguelen</b> <b>Ile Amsterdam</b>
DOMAINE(S) D'ACTIVITÉS	<b>Restauration écologique / Ecologie / Botanique</b>
ELEMENTS DE CONTEXTE	<p>Le Territoire des Terres australes et antarctiques françaises (TAAF) est créé par la loi n° 55-1052 du 6 août 1955. Ce Territoire, inscrit à l'article 72-3 de la constitution, formé par les îles Saint-Paul et Amsterdam, l'archipel Crozet, les îles Kerguelen, la Terre Adélie et les îles Eparses (depuis 2007), est placé sous l'autorité d'un Préfet, administrateur supérieur. En plus de la responsabilité liée à l'administration du territoire, les TAAF sont également l'organisme gestionnaire de la réserve naturelle nationale des Terres australes françaises, de la réserve naturelle nationale de l'archipel des Glorieuses et des autres îles Eparses (Europa, Bassas da India, Juan de Nova et Tromelin) protégées par arrêté. Les TAAF mettent en place sur ces districts un modèle de gestion permettant de concilier le développement d'activités humaines raisonnées et la protection d'un patrimoine naturel d'exception. Ces territoires insulaires et les zones marines qui leurs sont associées offrent à la France une position privilégiée au niveau international pour répondre aux grands enjeux environnementaux (préservation de la biodiversité, étude du changement climatique, gestion durable des ressources marines, etc.).</p> <p>La direction de l'environnement veille et contribue à la déclinaison des politiques nationales en matière d'environnement, de climat et de préservation de la biodiversité pour l'ensemble des districts des TAAF. La direction de l'environnement se compose d'un service connaissance et suivi du patrimoine naturel, d'un service conservation et restauration des milieux naturels, d'un service appui aux politiques publiques environnementales (services placés chacun sous l'autorité d'un chef ou d'une cheffe de service) et d'une cellule opérationnelle pour l'action de terrain (sous l'autorité d'une coordinatrice).</p> <p>Dans ce cadre, la personne volontaire contribuera aux missions de la direction de l'environnement sur le district et participera à la mise en œuvre des protocoles de lutte contre les espèces exotiques végétales, d'inventaires et de suivis sur les communautés végétales et la flore native et introduite. Pour l'exercice de ses missions, la personne volontaire bénéficie de l'accompagnement scientifique et technique des référents thématiques du siège.</p> <p>Ce volontariat est placé sous l'autorité du préfet, administrateur supérieur, et sous la responsabilité directe de la coordinatrice opérationnelle. Sur le terrain, il est placé sous l'autorité du chef de district, représentant du préfet.</p>

**DESCRIPTION DE LA MISSION :****Contribution à la mise en œuvre des protocoles sur le terrain :**

- Mise en œuvre de protocoles de suivi à long terme des habitats naturels
- Mise en œuvre de protocoles de lutte et de suivi des espèces végétales envahissantes
- Réalisation de veille / détection précoce des espèces végétales envahissantes sur les bases et en sites isolés
- Mise en œuvre de protocoles de suivi d'espèces végétales indigènes patrimoniales
- Gestion des transits pédestres et mise en œuvre d'actions visant à limiter l'impact du piétonnement sur la végétation : diagnostic d'état des sentiers, définition d'itinéraires moins impactants, organisation de chantiers d'aménagement de sentiers
- Contribuer à enrichir la cartographie des habitats naturels
- Contribution ponctuelle à l'acquisition de connaissances sur les espèces (mise en herbier, prélèvement ADN, photos)
- Saisie des données de terrain dans la base de données et vérification
- Appui au déploiement d'outils de saisie numérique
- Rapportage régulier aux référents thématiques
- Rédaction des rapports techniques de fin de mission
- Pour l'île Amsterdam, réalisation de suivis des communautés d'invertébrés (piégeage, tri et identification)

**Contribution aux missions de la direction de l'environnement sur le district**

- Sensibilisation du personnel du district à la préservation de l'environnement et au statut de Réserve naturelle nationale
- Soutien au chef de district sur toutes les thématiques environnementales
- Accueil et accompagnement des personnes de passage sur l'île (touristes, marins, passagers du Marion Dufresne, plaisanciers, etc.)
- Participation aux réunions de services
- Mise en œuvre et suivi des procédures de biosécurité
- Suivi et accompagnement environnemental des chantiers
- Organisation des événements sur les thématiques environnementales (Fête de la Nature, Journée mondiale des zones humides, etc.)

**Missions transversales :**

- Contribution à l'élaboration collective des plannings
- Soutien aux actions réalisées dans le cadre des autres thématiques du plan de gestion de la réserve naturelle nationale
- Pour l'île Amsterdam, participation à la veille / détection post-programme RECI d'éventuels indices de présence de mammifères introduits
- Organisation et/ou participation aux chantiers participatifs (dépollutions, ramassage de déchets, etc.)
- Rédaction des comptes rendus mensuels
- Entretien des locaux dédiés à la gestion de la réserve naturelle nationale
- Inventaires du matériel
- Participation aux tâches collectives de la base

Avant le départ en mission, la personne volontaire suivra une formation d'environ 10 jours au siège des TAAF à Saint-Pierre de La Réunion. Cette formation permet d'appréhender les éléments de contexte (collectivité des TAAF, présentation des territoires, protocoles mis en œuvre sur le terrain, bases de données, etc.) et de rencontrer l'équipe de la direction de l'environnement basée au siège des TAAF. La personne volontaire pourra également être mobilisée pour la mise en œuvre des mesures de biosécurité à quai du Marion Dufresne les jours qui précèdent le départ. Au retour de mission, la personne recrutée passera un à deux jours au siège des TAAF pour assurer un débriefing de la mission avec les personnels concernés.

**PERSONNEL A ENCADRER**

NA

<b>SPECIFICITES / CONTRAINTES / SUJETIONS</b>	Indemnisation : 1 088, 82 euros nets/mois (indemnité de base + indemnité supplémentaire afférente au volontariat de service civique dans les TAAF). Poste nourri et logé.
<b>COMPETENCES REQUISES</b>	<p>Bac+2 minimum</p> <p><b>SAVOIR FAIRE</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise en œuvre de protocoles de suivi et d'inventaire de la flore</li> <li>- Autonomie dans la planification et la mise en œuvre de missions de terrain</li> <li>- Connaissance et pratique de relevés phytosociologiques</li> <li>- Utilisation d'une flore et détermination botanique, notamment des herbacées</li> <li>- Mise en œuvre d'actions d'arrachage d'espèces végétales envahissantes et des protocoles associés</li> <li>- Mise en œuvre de protocole de cartographie des habitats appréciée</li> <li>- Des connaissances sur les végétations de zones humides et en bryologie seraient un atout</li> <li>- Expérience en gestion de milieux naturels protégés appréciée</li> <li>- Expériences en restauration écologique et aménagement de sentier appréciées</li> <li>- Utilisation d'outils de géolocalisation, SIG et bases de données</li> <li>- Très bonne condition physique et habitude à travailler dans des conditions climatiques difficiles et sur terrain accidenté</li> <li>- Maîtrise des outils informatiques usuels</li> <li>- Pour l'île Amsterdam, des connaissances en entomologie seraient un atout</li> </ul> <p><b>SAVOIR ETRE</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Dynamisme et motivation</li> <li>- Sens de l'organisation et rigueur</li> <li>- Sens de l'intérêt général</li> <li>- Capacité d'adaptation</li> <li>- Bon relationnel au sein d'un groupe</li> <li>- Aptitude à travailler en équipe et en autonomie</li> <li>- Aptitude à encadrer un groupe et à transmettre un message de sensibilisation à l'environnement</li> </ul>
<b>DUREE DE LA OU DES MISSIONS</b>	3 volontariats à pourvoir sur la période octobre 2026 – décembre 2027 (14 mois) – Crozet / Kerguelen / Amsterdam
<b>CONTACT</b>	Pour toute information sur les volontariats, merci d'adresser un mail sur la boîte <a href="mailto:coordinagentsde@taaf.fr">coordinagentsde@taaf.fr</a>

Les candidatures (lettre de motivation à l'attention de M. le Préfet, administrateur supérieur des Terres australes et antarctiques françaises et CV détaillé en format pdf) sont à adresser au service des ressources humaines à l'adresse [recrutement-environnement@taaf.fr](mailto:recrutement-environnement@taaf.fr) en mentionnant impérativement en objet du message : **CANDIDATURE\_VSC\_FLORE\_NOM\_Prénom**

**Date limite de candidature : 04/02/2026**